

# COMMUNICATIONS OFFICIELLES

# OFFICIAL NEWS

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

## FORUM DE CONCERTATION STRATÉGIQUE (FCS)

Les expériences récentes ont montré la nécessité d'améliorer la concertation entre la Direction et l'Association du Personnel du CERN. En conséquence la Direction a proposé à l'Association du Personnel que des échanges de vue informels sur les différentes options stratégiques pour le futur de l'Organisation soient organisés.

Après concertation entre le Directeur général et le Président de l'Association du Personnel, il a été décidé de créer un Forum de Concertation Stratégique (FCS).

Dans un esprit de consultation mutuelle et informelle, ce Forum discutera des options stratégiques avec leurs conséquences sur les ressources humaines et sur la politique du personnel dès la phase de préparation des décisions de la Direction et des prises de position correspondantes de l'Association.

Le FCS pourra également préparer des sujets pour discussion au Comité de Concertation Permanent (CCP) et lui transmettre des dossiers pour action.

Le FCS sera composé du Directeur général, du Directeur associé pour la Prévision et la Planification et, dans sa capacité de Président du Comité de Concertation Permanent, du Directeur de l'Administration pour la Direction du CERN, de son Président et de ses deux Vice-Présidents (dont l'un fera fonction de secrétaire) pour l'Association du Personnel. Le cas échéant d'autres personnes pourront être appelées à participer au Forum avec un souci d'équilibre entre la Direction et l'Association du Personnel.

Ce Forum se réunira, sur convocation du Directeur général, normalement une fois par mois, ou, quand les circonstances le justifieront, à la demande de l'une ou l'autre des parties.

La création de ce Forum ne modifie en rien les compétences du Comité de Concertation Permanent, organe paritaire officiel.

Le Directeur général

## STRATEGIC CONCERTATION FORUM (SCF)

Recent experience has shown the need to improve the dialogue between the Management and the CERN Staff Association. As a consequence the Management proposed to the Staff Association that the exchange of informal points of view concerning possible strategic options for the future of the Organization be organized.

After discussions between the Director-General and the President of the Staff Association, it has been decided to create a Strategic Concertation Forum (SCF).

In a spirit of mutual and informal consultation this Forum will discuss strategic options and their consequences on human resources and on Personnel policy, from the beginning of the phase of the Management preparing decisions and the Association adopting its corresponding positions.

The SCF can also prepare subjects for discussion in the Standing Concertation Committee (SCC) and transmit to it dossiers for action.

The SCF will consist of the Director-General, the Associate Director for Forecast and Planning and, in his capacity as President of the Standing Concertation Committee, the Director of Administration for the Management of CERN, and of the President and the two Vice-Presidents (one of whom will act as secretary) for the Staff Association. If necessary other persons can be invited to participate in the Forum to maintain the equilibrium between the Management and the Staff Association.

This Forum will be convened by the Director-General and will meet normally once a month, or when circumstances justify it, at the request of either of the parties.

The creation of this Forum in no way changes the competence of the Standing Concertation Committee, an official joint body.

The Director-General